



ANGLARDS DE SALERS

Directeur de publication
François Descœur

Comité de rédaction
Philippe Delestre

Crédits photos :
Mairie d'Anglards-de-Salers
Pierre Soissons

Conception :
Agence Qui Plus Est

Éditée à 600 exemplaires

MAIRIE - Le Bourg
15380 Anglards-de-Salers
04 71 40 00 02
anglards-de-salers.mairie@wanadoo.fr
www.anglards-de-salers.com
(ouverture prochainement)



LETTRE D'INFORMATIONS • N°2 JUILLET 2015

LE MOT DU MAIRE

Comme convenu, voici de nouvelles informations sur la vie de notre commune. Plusieurs chantiers d'intérêt général ont été réalisés et d'autres sont en cours. Nous nous attachons particulièrement à entretenir au mieux nos routes en dépit des dotations d'état qui sont vues à la baisse.

En effet les communes doivent participer à l'effort national pour résorber la dette et cet effort va s'étaler sur plusieurs années d'une manière croissante. Nous essayerons de maintenir un investissement qui ne peut être qu'un facteur de croissance tout en pratiquant une fiscalité raisonnable.

Par ailleurs la commune va devoir être très vigilante sur les prochaines restructurations territoriales afin de garder la place forte qu'elle mérite. L'hyper-ruralité dans un territoire à faible densité ne doit pas nous faire baisser les bras mais doit au contraire nous inciter à réagir afin d'en extraire les aspects positifs : notre qualité de vie est un atout, nous devons en permanence nous battre pour la préserver, voir l'améliorer, dans un esprit de liberté, d'égalité, de solidarité et de fraternité.

Même si le contexte est difficile, nous souhaitons poursuivre nos efforts pour maintenir en vie nos richesses patrimoniales historiques, culturelles et pastorales. Le dossier des pages centrales de cette lettre d'information N°2 est consacré au château de la Trémolière, le principal atout touristique de notre commune. Pour diminuer la charge financière qu'il représente, nous travaillons à en développer la fréquentation, mais cela ne se fera qu'avec l'aide de tous. Donnez-nous votre avis et vos idées pour mieux le mettre en valeur.

L'équipe municipale vous souhaite à tous un très bon été et une bonne lecture.



UN ÉTÉ ANIMÉ À ANGLARDS

Le comité des fêtes, 3 associations (Chemins et patrimoines, Vivre à Anglards et Angl'arts en fête), les pompiers, les commerçants, les artisans, le comice agricole se mobilisent pour organiser de belles fêtes:

Samedi 20 juin :

Fête de la Bière en Musique

Samedi 27 et Dimanche 28 juin :

fête patronale + feu d'artifice

Mardi 14 juillet :

Repas champêtre + feu d'artifice

Dimanche 26 juillet :

Fête du pain à Bouisse

Dimanche 02 août :

Kermesse des pompiers

Vendredi 14 août :

Vide Grenier

Dimanche 16 août :

Marché des producteurs et commerces locaux

Samedi 22 août :

Fête du pain au Chambon

Samedi 05 septembre :

Comice Salers Intercommunal

Pendant tout l'été :

Exposition Roland Cognet au château de la Trémolière.

Tous ces rendez-vous seront confirmés et d'autres animations seront annoncées par voie de presse et sur la page Facebook « Mairie d'Anglards » (accessible à tous même non profilés Facebook)



www.facebook.com/MairieAnglardsDeSalers

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 10 avril 2015 pour valider les comptes administratifs 2014 et voter le budget 2015 de la commune.



De gauche à droite: Jean-Claude Serre, Sébastien Simon, Philippe Delestre, Fabienne Martin-Noille, André Besogne, Raymond Blanchefleur, Catherine Mary, Henri Besse, Alain Magne, Bernard Veyssière, Jean-Louis Dapon, François Descoeur, Sandrine Chazoule, Henri Didelot, Sabine Fournier.

En marge de la réunion du conseil municipal, les membres du CCAS (Centre communal d'action sociale) ont également voté leur budget. Le rôle du CCAS est d'apporter l'aide sociale définie par la loi (sa seule attribution obligatoire) mais aussi l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux. La subvention de la commune pour 2015 reste au niveau que celle de 2014.

FÊTE DES MAMANS, FÊTE DES NOUVEAUX NÉS

Le 31 mai, à l'occasion de la fête des mères, la Mairie a honoré les nouveaux nés anglardiens de 2013 et 2014 et félicité leur parents. Bienvenue à Gabin, Chloé, Elouan, Maëlys, Louise et Abel.



ZOOM SUR LA COMMISSION DES TRAVAUX

Jean-Louis Dapon et Bernard Veyssière ont la responsabilité d'animer cette commission. C'est un travail de tous les jours qui demande beaucoup de temps et de disponibilité.

Le rôle de la commission est d'assurer la réalisation technique des projets mis en œuvre par la commune ainsi que le suivi, l'entretien et la rénovation des structures déjà en place. Les travaux concernent tout ce qui est lié aux bâtiments (entretien, construction...), à la voirie (routes et chemins), aux espaces verts (aménagement, tonte, taille) et au réseau d'assainissement.

La gestion de l'énergie, de l'éclairage public et de l'eau rentre dans les compétences de la commission.

La commission est composée du Maire, de ses adjoints et - en fonction des sujets - des conseillers municipaux concernés.

Une réunion hebdomadaire est organisée pour définir les priorités, coordonner les moyens (humains et matériels) et définir les objectifs de la semaine. Chaque conseiller municipal peut participer à cette réunion. Sur demande d'un administré, la commission peut se réunir à tout moment pour traiter le problème soulevé.

Pour réaliser le travail, la commission s'appuie sur les agents communaux dont elle gère les actions, mais aussi des entreprises extérieures (cahier des charges, appels d'offre, choix du mieux-disant, suivi des travaux, recettes, contrôle des factures). Pour les travaux plus importants elle se fait assister par des architectes ou/et des cabinets d'études spécialisés.

Pour 2015, outre la fin des travaux de l'agence postale, les projets principaux portent sur :

- La mise aux normes et l'extension de la salle polyvalente (Budget Investissement 250K€)
- La réfection des routes communales (Budget Investissement 119K€)
- L'entretien des routes (Budget de Fonctionnement 75K€)

Les travaux de mise en accessibilité et de réaménagement des bureaux du rez de chaussée du bâtiment de la poste sont terminés. L'agence postale est ouverte du lundi au samedi de 9H30 à 12H00. La bibliothèque est ré ouverte avec un nouveau mobilier. Les 2 bureaux créés dans cette opération seront également équipés sous peu, le Wi-Fi sera disponible dans l'ensemble des locaux.



AIDE AUX ENFANTS

La commune d'Anglards aide les enfants du village : Au-delà de la prise en charge des activités périscolaires, de la garderie, de la participation aux frais de cantine de l'école primaire, la commune finance :

- Une participation de 80 € par enfant (primaire, collègue ou lycée) utilisant les transports scolaires
- Une participation de 50 € par enfant (collège ou lycée) participant à un voyage scolaire
- Une subvention de 3500 € pour les sorties scolaires du primaire
- Une mise à disposition d'un transport gratuit pour la semaine du sport de Mauriac



LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget de la commune se présente sous la forme de 3 comptes séparés:

- Assainissement
- Lotissement du Petit Chemin
- Budget communal

L'assainissement représente 30713€ de dépenses de fonctionnement (fournitures, entretien réseau, intérêts des emprunts) couvertes par les redevances, les subventions et l'excédent reporté de 2014 et 116284 € de dépenses d'investissement (travaux d'amélioration du réseau) couverts par des subventions et l'excédent reporté de 2014.

Le lotissement du Petit Chemin ne génère plus de dépenses de fonctionnement ou d'investissement en 2015, les 7 lots sont disponibles à la vente au prix de 10 € TTC le m²

Le budget de fonctionnement communal 2015 s'élève à 1023 196€ au même niveau que le budget 2014, alors que le réalisé 2014 est également au même niveau qu'en 2013. Les postes principaux de dépenses de fonctionnement sont les charges à caractère général pour 333 250 € en baisse de 4 % par rapport au budget 2014 (dont 75 000 € prévus pour l'entretien des routes), les charges de personnel pour 266 700 € en baisse de 8 %, les autres charges, charges financières et charges exceptionnelles pour 163 176 € en hausse de 6 % (en raison d'une nouvelle qualification des dépenses du centre de loisirs) et enfin 250 000 € de virement à la section d'investissement en hausse de 11 % par rapport à 2014.

Les recettes de fonctionnement proviennent pour 333 484 € des impôts et taxes - **Il a été décidé de ne pas modifier les taux d'imposition de la commune et de les laisser au même niveau qu'en 2012 : Taxe d'habitation 10,76 %, Foncier Bâti 15,28 %, Foncier non bâti 64,57 %** - pour 395 571 € de dotations et participations en baisse de 1,3 % par rapport à 2014 (mais avec un risque important de baisse plus importante pour les années à venir) et enfin pour 202 706 € d'excédents antérieurs reportés également en baisse de 1,3 %, les autres postes de recettes sont les atténuations de charges, les autres produits de gestion courante, produits financiers et produits exceptionnels.

Le budget d'investissement communal 2015 s'élève à 756 226 € en hausse de 67 % par rapport à 2014. Les gros projets prévus en 2015 concernent l'agence postale (voir l'article sur les travaux réalisés en ce début d'année) pour 85 000 €, l'amélioration de la voirie communale pour 118 870 € (+ 14 % par rapport à 2014) et surtout la mise aux normes et l'agrandissement de la salle polyvalente pour 250 000 €. Les autres dépenses d'investissement concernent le report du déficit 2014, le capital des emprunts, les bâtiments communaux, l'aménagement des espaces verts, les Eglises, le Château, l'électrification, le PLU.

Les recettes d'investissement proviennent pour 250 000 € du virement en provenance de la section de fonctionnement, de 224 621 € de l'excédent 2014, de 63 105 € de subventions diverses, de produits de cessions, du fonds de compensation TVA et enfin d'un emprunt budgété à hauteur de 100 000 €. Le recours à l'emprunt sera effectif en fonction du cadencement en cours d'étude des travaux de la salle polyvalente.

Cette succession indigeste de chiffres montre les grandes orientations décidées lors du conseil municipal du 10 avril 2015 mais aussi les inquiétudes pour les années à venir en ce qui concerne les dotations des petites communes rurales. Les règles de calcul de ces dotations sont tellement complexes et susceptibles d'évoluer à tout moment qu'il est difficile de se projeter au-delà de 2015.





LE CHÂTEAU DE LA TRÉMOLIÈRE

PETIT RETOUR HISTORIQUE

Le château a été acheté par la commune le 28 mai 1860, il avait été vendu en 1830 par la dernière représentante de la famille de Montclar au sous-préfet de Mauriac, Guillaume Rongier, et c'est sa fille qui le vendit à la commune pour en faire son presbytère. Certains se souviennent encore des leçons de catéchisme qui y étaient dispensées jusqu'à la construction du nouveau presbytère.

La famille de Montclar était une très ancienne et très puissante famille dont on retrouve traces dès l'an 932. Famille d'origine chevaleresque elle possédait une place forte située dans le hameau de Montclard et dominait toute la vallée du Mars. Elle était devenue propriétaire, par mariage, du château de la Trémolière en 1640.

Lorsque le curé découvre les tapisseries dans le grenier, il ne peut pas deviner qu'il est tombé sur un trésor. Les élus de la commune non plus d'ailleurs, puisqu'ils voulurent les vendre en 1883, puis en 1892, pour financer l'installation de fontaines dans le bourg. Le sous-préfet empêcha la vente et contribua au classement en 1908 de cette collection au titre des monuments historiques.

Depuis lors, les maires successifs ont tous contribué à la restauration et à la mise en valeur de cette collection unique de 10 tapisseries d'Aubusson datant du XVI^{ème} siècle.

Restaurées en 1926 par la manufacture des Gobelins, la collection appelée « Le bestiaire fantastique » figura dans de nombreuses expositions en France et à l'étranger, notamment au Musée du Louvre en 1935.

A Anglards, elles étaient partiellement exposées dans la Mairie. Il a fallu que le Docteur Jean Descoeur décide en 1980 de faire des travaux importants au château pour que la Trémolière devienne enfin l'écrin qui convenait à la collection complète.

Un dernier nettoyage effectué dans les années 1997 a permis de redonner aux tapisseries leur éclat d'origine et depuis lors, elles sont exposées, sous surveillance et sous lumière artificielle, aux 3 à 5000 visiteurs annuels.

Rappelons que le château et les tapisseries appartenant à la commune, tous les habitants d'Anglards-de-Salers peuvent visiter le château gratuitement.



LA SUITE DE L'HISTOIRE

Fière de ce patrimoine historique et culturel, et sous l'impulsion de son maire François Descoeur, la commune a décidé de poursuivre son effort de communication autour des tapisseries.

En 2005, le verger de Déduit a été créé pour enrichir l'offre touristique et compléter le parcours de visite du bestiaire fantastique par une plongée dans un autre univers végétal. Ossart et Maurières, architectes de renommée internationale, ayant en particulier déjà réalisés les jardins de l'hôtel de Cluny à Paris, ont été choisis pour élaborer ces enclos paysagers d'inspiration médiévale autour du Roman de Rose. Le verger de Déduit est le seul jardin du Cantal labellisé « Jardin remarquable » par le ministère de la culture.

En 2011, les « expos d'été de la Trémolière » viennent enrichir à nouveau le contenu de la visite. En donnant la possibilité à des artistes de réputation internationale d'investir les salles du château pour présenter des œuvres contemporaines qui dialoguent avec les tapisseries, la Galerie Claire Gasteau de Clermont Ferrand donne à la Trémolière une très large ouverture sur le monde de l'art. Peintres, photographes, vidéastes, sculpteurs, tous présentent des œuvres en liaison avec les tapisseries : nature, matières, bestiaire.

N'oublions pas, depuis 1990, la présence de l'exposition des « peintres du dimanche » qui, chaque été, rassemble dans le fournil du château des œuvres de peintres talentueux de la région.

De nouveaux partenariats sont en cours de négociation pour exposer la collection dans d'autres musées pendant la période hivernale.

LES ENFANTS ET LE CHÂTEAU

C'est un bonheur de voir les enfants des écoles découvrir chacun des aspects de la Trémolière : Cris et batailles dans les murs épais d'un château fort, attention et impatience devant les œuvres d'art et les explications des artistes, enthousiasme et délectation dans la découverte du jardin et du gouter préparé à leur attention, et pour finir moment de sérénité et de calme dans le cloître de tilleuls au fond du verger. Vous pouvez leur demander, les enfants adorent la Trémolière.

En 2014, la communauté de commune a permis aux enfants des écoles de la région de passer une journée entière avec Bertrand Gadenne, visite commentée de l'exposition et atelier de création d'un nouveau bestiaire étaient au programme.

COMBIEN CELA COÛTE ?

Il est évident que le château représente une charge importante pour une commune de 820 habitants. Les dépenses concernent le personnel d'accueil en été, le personnel de jardinage, l'achat des plantes et fleurs, l'entretien des locaux, l'électricité, le téléphone, les alarmes, la documentation. Ces dépenses sont partiellement couvertes par les entrées et la vente de cartes postales et livres.

Les « expos d'été » s'autofinancent grâce à des subventions de partenaires privés et publics.

Cette dépense, de 9000 à 15000 € selon les années, est à mettre en balance avec les retombées locales du tourisme : commerces, chambres d'hôte, camping, bienvenue à la ferme, et avec les retombées en terme de communication notamment vis à vis des pouvoirs publics que l'on peut ainsi solliciter sur d'autres opérations.



LE BESTIAIRE FANTASTIQUE

Cette collection de 10 tapisseries est le plus grand rassemblement connu au monde de « légumes » à feuilles de chou (ou aux aristoloches) correspondant à une époque bien précise de l'histoire de la tapisserie dans la région de la Marche (Aubusson et Felletin).

Fait relativement unique, cette collection a été classée « Monument Historique » dès le début du XX^{ème} siècle.

Leur composition est immuable: un arrière-plan de villages et de montagnes, tout le reste de l'espace occupé par une végétation débordante, un arbre de vie et des animaux, beaucoup d'animaux, locaux ou exotiques, réels ou imaginaires.



Il y a plusieurs manières d'aborder la visite des salles d'exposition: la façon ludique qui consiste à trouver et reconnaître dans chacune des tapisseries les animaux représentés, une approche plus « écologique » consiste à se poser la question de la pérennité des espèces animales, se projeter 500 ans en arrière et comprendre la perception de la nature de l'époque et imaginer ce qu'elle sera dans 500 ans, une 3^e approche consiste à rechercher derrière chaque animal la symbolique associée et ainsi se rapprocher des croyances de l'époque. Chacun peut se faire son propre chemin pendant la visite.





LES EXPOS D'ÉTÉ DU CHÂTEAU DE LA TRÉMOLIERE

Depuis 2011, Claire Gasteau, galeriste à Clermont Ferrand, nous a fait découvrir avec l'aide de nombreux partenaires publics et privés de grands artistes de renom : 2011 Henri Cueco, 2012 Nils-Udo, 2013 Jacques Bossier, 2014 Bertrand Gadenne et 2015 Roland Cognet, sculpteur sur bois.

Chacune de ces manifestations procure à la commune une couverture médiatique importante (presse, télévision). L'art contemporain exposé au milieu d'un site historique génère parfois de l'enthousiasme, souvent de l'incompréhension, il émeut ou il choque, mais il ne laisse jamais indifférent.



UN EFFORT POUR DÉVELOPPER LA FRÉQUENTATION

Début 2015, il a été demandé à des étudiants de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, de réaliser un projet collectif de Master1 sur la commune d'Anglards. Ils ont réalisé un diagnostic touristique de notre commune et ont élaboré une série de préconisations et de fiches actions. La présentation finale de ce travail collectif est consultable par tous à la mairie. Dans les prochains mois, nous travaillerons sur la prescription pour tenter d'augmenter le nombre de visites de cars, sur la documentation touristique, sur une page Facebook spécifique pour le château, un compte tweeter, la remise à jour de l'audioguide, etc...

LE VERGER DE DÉDUIT



Conçu comme un hymne aux 5 sens, le jardin a été aménagé pour devenir un lieu de détente et de plaisirs (Dédruit signifie Plaisir en français du Moyen Age) : Les yeux sont éblouis des couleurs du carré central, les oreilles sont charmées par le chant des oiseaux et le bruit de l'eau, le nez est comblé par les odeurs des fleurs et des plantes aromatiques, la bouche savoure, à la bonne époque, les pommes et les poires d'espèces anciennes, le corps se laisse caresser par la bise légère ou s'allonge paresseusement sur le gazon (termes utilisés par les concepteurs Ossart et Maurières).

Le Roman de la Rose, source d'inspiration de ce « jardin remarquable », est un long poème de 22000 vers qui conte la quête d'amour d'un poète du 13ème siècle. L'être aimée est représentée sous la forme d'un bouton de rose dont le reflet dans la fontaine de Narcisse est bien difficile à toucher.

L'existence du jardin a permis à la commune de s'inscrire dans un programme culturel européen « Leader » qui a conduit à la réalisation d'un film en 2015 et qui fera l'objet d'une projection publique prochainement.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Habitants d'Anglards, nous vous attendons tous cet été au château. Nous attendons surtout vos commentaires et vos idées pour que la Trémolière soit le moteur du développement touristique de la commune et qu'elle attire un maximum de personnes à qui nous pourrions faire connaître la richesse de notre patrimoine culturel et naturel.



ÊTRE HEUREUX À CHEVAL, C'EST ÊTRE ENTRE CIEL ET TERRE, À UNE HAUTEUR QUI N'EXISTE PAS.

Jérôme Garcin



Nous avons la chance d'avoir dans la commune une passionnée de cheval qui, avec beaucoup de courage, a monté un centre équestre sur le site des pépinières du Pont d'Auze. Depuis 2010, Laure accueille petits et grands pour partager cette passion du cheval dans un écrin de verdure pour de l'initiation ou du perfectionnement, mais aussi pour la randonnée et les baptêmes poneys.

Après sa formation en équitation (ATE et Brevet d'Etat d'éducateur sportif), Laure fait ses premières armes dans la discipline du dressage en tant que stagiaire dans une écurie de compétition de haut niveau en Allemagne. En 2002, elle devient monitrice dans un club en Normandie, avant de rejoindre la région de Mauriac aux écuries du tilleul, puis crée son premier club personnel à Sourniac.

Laure s'installe à Anglards en 2009, cela fut possible grâce aux aides à l'installation pour Jeunes agriculteurs et au réseau « bienvenue à la ferme ». Le conseil général, le conseil régional et l'Europe, aident à la construction de la carrière (27 m x 30 m). Les activités du club commencent donc à Pâques 2010.

Laure obtient son diplôme agricole (BPREA) et engage un nouveau combat pour la construction d'un manège couvert, indispensable pour exercer son activité par tous les temps. Avec le soutien du Crédit Agricole et l'aide de bras de bonne volonté, elle construit le manège qui sera inauguré le 01 juin 2014.

Le club compte aujourd'hui 90 cavaliers (de 4 à 74 ans) et une cavalerie de 10 chevaux et 8 poneys. Les écuries du pont d'Auze accueillent également 8 chevaux en pension.

Laure souhaite orienter sa pédagogie vers le bien être du cavalier et du cheval. En mai elle a organisé un stage de développement personnel. Lors de ce stage, le cheval servait de « décodeur » des différentes émotions de son interlocuteur humain, réagissant

(en liberté au manège) en fonction des émotions transmises plus ou moins volontairement : Lien éthologie et bien être... ce stage animé par un coach en développement personnel a été suivi par 17 personnes.

Le cheval considéré comme « source de bien-être » permet à Laure d'envisager de proposer de nouveaux services tels que de la sophrologie ou du yoga à cheval... avec l'aide d'autres intervenants externes. Il s'agit de travailler sur le ressenti et l'émotionnel, sur la connexion cavalier – cheval, plus que sur la recherche permanente de la performance à cheval.

Dans les projets à plus long terme, Laure souhaite développer des stages avec hébergement pour cavaliers ou pour couples cavalier-cheval afin de leur montrer une autre façon de voir et de ressentir les choses, de revenir aux fondamentaux relationnels, et ainsi de proposer une sorte de médecine douce pour le cavalier, pour le cheval, pour leur couple.

Avec ce même esprit de partage avec le cheval, Laure accueille des personnes de l'ESAT et de l'IME de Mauriac et participe chaque année en septembre à la semaine du sport adapté organisée par le comité département olympique et sportif d'Aurillac.

Mais revenons au plaisir simple de monter à cheval, « bienvenue » est le mot qui convient pour caractériser l'ambiance chaleureuse et décontractée de ce club. Ici c'est le plaisir qui prime dans le respect et la compréhension du cheval. Si vous n'êtes pas convaincus allez y faire un tour, même les tous petits sont heureux d'y faire leur baptême poney, à partir de 2 ans. Toute l'année des stages sont organisés à la journée ou à la semaine, pour petits et grands, pour débutants et cavaliers chevronnés, Laure et les Ecuries du pont d'Auze vous accueillent tous les jours sauf le dimanche.

Laure - Écuries du Pont d'Auze - 06 88 02 20 19
lauredamlerbaumgartner@orange.fr



DÉCOUVERTE, CHEMINS ET PATRIMOINE

L'association « Découverte, Chemins et Patrimoine » a été créée en 2001, elle s'est donnée pour but de faire revivre l'important patrimoine (bâti ou non) de la commune, de le mettre en valeur et de le faire connaître. Ses membres, passionnés, travaillent à restaurer les richesses d'Anglards et également à la création de sentiers de randonnée. Un dépliant, édité par l'association, présente les chemins de la commune ouverts à la découverte : circuit de Roche Pitre, de Labro, 3 promenades du Monzola, promenade des estives et, cette année, balade de Malassarte avec point de vue (à venir) sur la vallée du Mars. Sur la promenade des estives, le balisage de tous les burons sur des plaques de lave ainsi que la table d'orientation ont été installés par l'association. Le « travail » du Chambon, le triple bac du Chambon, la croix de la Menette sont quelques exemples de remises en valeur du patrimoine local effectuées par les bénévoles.

7 plaques en lave émaillée avec reproduction d'anciennes cartes postales de 1890 à 1940 ont été placées dans le Bourg, 7 autres sont en cours d'installation. Un itinéraire de découverte sera prochainement réalisé. Car, en effet, l'association est aussi organisatrice de manifestations : le repas champêtre du 14 juillet, la fête du pain au Chambon, ainsi que les « matins des 4 saisons » donnent l'occasion de rallumer les fours banaux et ainsi leur redonner leur fonction sociale de rassemblement, de convivialité et de solidarité. Claude Martin-Noilles est à la tête de l'association et, avec énergie et dévouement, il œuvre avec l'ensemble des bénévoles à faire connaître le patrimoine, le faire apprécier, l'entretenir, mais surtout à le faire vivre et le rendre utile aux habitants.

LA CRÉATION DU PREMIER CLUB DE FOOTBALL À ANGLARDS

15 septembre 1941 : Depuis longtemps les jeunes de la J.A.C. ont exprimé le désir de fonder une équipe de football à Anglards. Maintenant que l'affiliation à la J.A.C. est chose faite, et que, par ailleurs, le gouvernement insiste pour la fondation de sociétés sportives dans les localités, en accord avec les jeunes gens, il est décidé de procéder à la création d'une équipe à Anglards.

Déjà 18 jeunes se font inscrire, et il ne sera pas difficile d'en recruter 4 autres pour l'organisation de 2 équipes. C'était sans compter sur le fait que les organisations sportives étaient contrôlées par les autorités gouvernementales, les formalités administratives sont longues à aboutir et retardent la réalisation du projet.

Il est demandé à la population de soutenir de toute sa sympathie ce projet de fondation.

Un terrain de jeu est en voie de préparation sur les Fraux. Plusieurs fois déjà les jeunes s'y sont exercés d'une façon intéressante pour eux et pour le public.

Sans attendre les autorisations, le premier match a lieu un jour de Toussaint contre l'équipe de Jaleyrac. La partie fut très animée, nos jeunes remportent le match par le score de 1 à 0.

20 novembre : Les autorisations administratives sont enfin arrivées, l'équipe est maintenant en pleine activité sous le titre d'« Etoile Sportive d'Anglards-de-Salers »

Le bureau est ainsi constitué :

Président : M. Henri LEQUESNE, Pharmacien à Anglards

1^{er} Vice-Président : M. Louis MARTIN, Instituteur

2^e Vice-Président : M. Pierre ROCHE, Agriculteur,
Président de la J.A.C.

Trésorier : M. Maurice BERGHEAUD

Secrétaire et Aumônier : M. le Curé



Une équipe d'ANGLARDS avant la fusion en 1987 de l'Union Sportive Anglards-de-Salers et l'Union sportive Sagranrière.

LES EXPOSITIONS CONCERTS D'ANGL'ARTS

Depuis le début d'année l'association « Angl'Arts en fête » crée l'animation dans l'atelier d'art de Johanna Chaumeil. Patrick Watkins est à la tête de cette association, il nous a permis de vivre le 22 mai un moment d'exception. À l'occasion du vernissage de l'exposition « Johanna s'expose » Patrick a fait venir à Anglards SAMTSHABALALA, guitariste chanteur, héros de la résistance culturelle au régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Ses chansons racontent l'histoire, souvent douloureuse de l'Afrique du Sud, ses espérances, la vie dans les townships, en zoulou, en shangaan, en tswana et en anglais. Paradoxalement ce message dur et rempli d'espoir a été partagé sur des mélodies à la fois douces, joyeuses et rythmées, remplies de la force de la vie. Homme de partage, Sam nous a fait chanter, nous a fait danser la fameuse Gumboot dance (bottes en caoutchouc) des mineurs, il nous a donné du bonheur... Merci à lui, merci à l'association. Vous pouvez retrouver les activités de l'association sur le site : <http://anglarts.jimdo.com/> et retrouver Johanna sur son site propre <http://dessinsetapisseries.e-monsite.com>



LA PASTOURELLE À ANGLARDS

Le 23 mai tous les bénévoles d'Anglards étaient sur le pied de guerre pour accueillir les 2 circuits VTT : la rando des sources et le raid des 3 vallées. Bonne ambiance pendant la journée à tous les points de sécurité et de ravitaillement, ambiance aussi à la soirée... (photo : Jérémy Veysière)

